

Le champ d'intervention du CDL : missions assurées en propre et missions partagées avec le SGC



Bureau CL-2B

Points méthodologiques

Chaque planche décrit un **type de conseil relevant du CDL** :

- budgétaire et comptable ;
- en matière de dépenses ;
- en matière de recettes ;
- financier ;
- fiscal ;
- économique et patrimonial ;
- en réingénierie des processus

Un **code couleur** permet d'apprécier le niveau d'implication requis pour les CDL :

**Conseil assuré en propre
par le CDL**

**Conseil assuré en lien avec le SGC
ou en appui du SGC**

Pour certaines missions nécessitant un appui particulier (autre que SGC), les services sont mentionnés :

ex. MRCDP

Tous les référents possibles ne sont pas précisés, le CDL ayant accès à l'ensemble des ressources métiers de la DGFIP.

Conseil budgétaire et comptable

Expérimentation de certification des comptes locaux

1. Sensibilisation des ordonnateurs à la maîtrise des risques (CICF)

2. Participation à l'expérimentation des dispositifs alternatifs pilotés par la DGFIP

Attestation de fiabilité
(mise en œuvre et suivi des plans d'action post audit)

Synthèse de la qualité des comptes devant l'assemblée délibérante

Qualité des comptes /
Fiabilisation des comptes
(ex. actif)

Restitutions
IQCL

Conseil à l'élaboration
budgétaire

Sensibilisation / information
au référentiel M57

Information / sensibilisation
au compte financier unique (CFU)

Analyse des conséquences de modifications institutionnelles
du territoire : avis sur conséquences juridiques, budgétaires, comptables
simulation répartition actif et passif

Référents : SPL
ou PNSR Bordeaux
via DR/DDFiP

Appui par MRCDP
en fonction enjeux
et/ou complexité

Conseil en matière de dépenses

Diagnostic de la chaîne
de la dépense par
auditeurs

Promotion de la
dématérialisation

Promotion CAP

Préparation de la convention
par CDL, SGC et DR/DDFiP

Restitutions sur la mise en œuvre
CAP

Aide à la détermination d'un ordre
de priorité en cas insuffisance
de trésorerie

Construction du plan CHD
par SGC et DR/DDFiP

Restitutions CHD à l'ordonnateur

Relais dans le suivi
de la contractualisation

Pilotage/expertise
par DR/DDFiP
et appui MRCDP

Conseil en matière de recettes

Conseil en optimisation du recouvrement

Promotion moyens de paiement dématérialisés
Accompagnement généralisation offre paiement en ligne

Travaux sur l'optimisation du recouvrement produits locaux :
- Diagnostic chaînes de recettes
- Stratégie de recouvrement

Sensibilisation sur la fiabilisation des tiers

Contrôle régies par les SGC
et/ou les auditeurs (régies à enjeux)
Intervention du CDL sur demande
DR/DDFiP à titre subsidiaire
Restitutions par celui qui
a assuré le contrôle

Rationalisation de l'organisation
des régies

Formation, information
des régisseurs

Avec appui DR/DDFiP :
correspondants démat., DFT

Conseil financier



Conseil fiscal



Conseil économique et patrimonial

Via DDFiP ou MRCDP :
expertise possible
de la Mission d'Appui
au Financement
des Infrastructures (DGT)

Conseil sur projet d'investissement

Conseil sur projet de concession
de service public, délégation
ou transfert de maîtrise d'ouvrage

Appui RPIE ou domaine

Appui par MRCDP
en fonction enjeux
et/ou complexité

Conseil sur projet de cession,
acquisition, prise à bail

Conseil sur projet d'aménagement
du territoire (ex. lotissement...)

Promotion de l'offre de services
de la DNID (ventes, adjudications..)

Conseil en réingénierie des processus

